

COLLÈGE HENRI WALLON

SAVIGNY-LE-TEMPLE

Réunion des parents d'élèves de CM2

Jeudi 12 juin 2025

- ✓ La structure du collège
- ✓ Le projet d'établissement
- ✓ L'offre de formation
- ✓ Ce qui change au collège
- ✓ Accompagnement et suivi des élèves
- ✓ Affectation et inscription des élèves
- ✓ Questions diverses

- ✓ Environ 610 élèves
- ✓ 21 classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 1 dispositif ULIS en enseignement général
- ✓ 4 classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} en enseignement adapté (SEGPA)
- ✓ Environ 300 demi-pensionnaires

Un projet en cours de réécriture et dont l'objectif est de favoriser l'épanouissement et la réussite de chacun des élèves :

- ✓ Acquérir de l'autonomie dans ses apprentissages pour réussir son examen en fin de 3^{ème} (DNB et/ou CFG)
- ✓ Obtenir l'orientation qui correspond au mieux à ses résultats et à ses intérêts en fin de 3^{ème}
- ✓ Favoriser l'ouverture culturelle, l'apprentissage de la citoyenneté
- ✓ Education à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

Langues vivantes :

- ✓ LV 1 : Anglais
- ✓ LV 2 : Allemand ou espagnol avec la possibilité de l'anticipation de l'allemand en 6^{ème} « LV2 anticipée »
- ✓ Une proposition de LCE anglais

Arts et culture

- ✓ Chorale ou autre projet autour de la musique : probablement une comédie musicale
- ✓ Atelier théâtre, écriture, éloquence ...

Section sportive sous réserve de satisfaire les tests de sélection

- ✓ Football garçon
- ✓ Football fille

Toutes les propositions de langues, arts et culture font l'objet de poursuite possible sur les lycées de secteur

Mise en place de la réforme

5 classes de 6^{ème}

- ✓ 7 groupes de français
- ✓ 7 groupes de mathématiques

Alignement de toutes les classes. Les groupes seront constitués dès la rentrée, à partir d'évaluations conçues et corrigées par les professeurs du collège ainsi que par les éléments fournis par les écoles lors de la réunion d'harmonisation. Il pourra y avoir ajustement des groupes après les résultats de l'évaluation nationale 6^{ème} .

- ✓ Un professeur par discipline
- ✓ Un emploi du temps par semaine avec un volume horaire différent chaque jour
- ✓ Un changement de salle à chaque heure
- ✓ Des salles spécialisées : laboratoires et salles artistiques

- ✓ Il peut y avoir des heures de permanence
- ✓ Un centre de documentation et d'informations (CDI) tenu par un professeur documentaliste
- ✓ En l'absence d'un professeur et si le représentant légal l'autorise l'élève peut quitter plus tôt le collège s'il n'a pas d'autres cours sur la fin de demi-journée (externes) ou de la journée (demi-pensionnaires)

- ✓ Un professeur principal qui centralise et coordonne les informations et assure le lien entre l'équipe pédagogique et la famille
- ✓ Les Conseillères Principales d'Education (CPE) qui gèrent l'élève dans sa vie de collégien et notamment durant le temps hors classe. Elles sont les interlocutrices privilégiées des familles pour toute question relative à la vie scolaire (absences, emploi du temps, clubs...). Elles sont aidées dans cette tâche par les assistants d'éducation.
- ✓ L'existence d'un pôle médico-social

- ✓ Le carnet de liaison est un outil indispensable de la vie de l'élève. Il doit **toujours** l'avoir sur lui. Il le présente tous les jours pour entrer et sortir du collège. Les parents doivent le consulter tous les jours car il recueille les informations à destination des familles (absences, manquements au règlement intérieur, réussites, punitions, billets d'absences, demandes de RdV...). Il doit être systématiquement signé.

- ✓ L'Espace Numérique de Travail (ENT). Celui-ci est indispensable pour les élèves (cahier de texte, espace documentaire, applications ressources...). Mais il est aussi indispensable aux familles pour suivre leur enfant (cahier de texte, évaluations, absences, punitions, sanctions, actualités...) **Chaque parent doit activer son compte** car les informations ne sont pas les mêmes entre le compte élève et le compte parent.
- ✓ Un dispositif devoirs faits **obligatoire pour les 6^{ème}**. Un créneau horaire sera prévu pour chaque classe avec proposition d'un créneau sur la pause méridienne pour les demi-pensionnaires.

Association sportive (mercredi après midi)

- ✓ Football (section sportive)
- ✓ Danse Step/Zumba
- ✓ Badminton

Activités du foyer socio éducatif et clubs (pause méridienne demi-pensionnaires) encadrées par les AED

- ✓ Jeux de société
- ✓ badminton, football et autres activités sportives
- ✓ Lecture...

- ✓ Les demandes d'affectation se font par le biais de l'école élémentaire et l'affectation est réalisée avec l'application informatique « Affelnet-6^{ème} »
- ✓ L'affectation relève de l'autorité de l'Inspectrice d'académie Directrice des Services départementaux de l'Education Nationale (IA-DASEN). Le collège reçoit la notification d'affectation de l'enfant.
- ✓ Le collège n'inscrit pas en direct les élèves du secteur à cette époque de l'année.
- ✓ Le collège transmettra aux familles les dossiers d'inscription par le biais des écoles. La notification d'affectation sera donnée au moment de l'inscription. Elle sera envoyée par mail via l'application aux parents ayant communiqué leur adresse mail.

- ✓ Les familles devront venir inscrire leur enfant sur le créneau précisé dans le dossier d'inscription. Seul le dossier complet sera conservé et permettra l'inscription définitive (dossier, justificatifs demandés, photos...). Aucune photocopie ne pourra être faite sur place.

Samedi 14 juin 2025 de 8h30 à 12h

**Attention : l'inscription de votre enfant n'est pas automatique.
Ces démarches doivent être effectuées avant le départ en vacances
au risque de perdre la place.**

- ✓ Dans le cadre de la réforme de l'attribution des bourses, nous vous invitons à cocher la case **d'étude automatique des bourses**.
- ✓ Dans le cadre de la reprise de l'intégralité de la gestion de la restauration scolaire par le conseil départemental 77, les inscriptions à la cantine se font directement en ligne sur un site dédié. Le collège ne s'occupe plus ni des inscriptions, ni des factures sauf pour une éventuelle remise d'ordre.

Lundi 1^{er} septembre 2025

8h15-9h : accueil des élèves de 6ème et de leurs représentants légaux

8h45-12h35 : accueil des élèves en classe par les professeurs principaux

8h45-9h30 : réunion avec les parents de 6ème dans la cour en présence de l'équipe de direction, des personnels de vie scolaire et du service médico social

Mercredi 3 septembre 2025

Début de l'emploi du temps provisoire

EDT

Questions diverses

Merci de votre attention

Pour nous contacter :
ce.0771960m@ac-creteil.fr

Mme Joëlle ZUTTERLING, Principale

M. Ouali SAHNOUNE, Principal-adjoint

M. Samuel PROVENSAL, Directeur-adjoint chargé de la SEGPA

M. Christian DONNET, Secrétaire général gestionnaire

Mme Maëva TAIN, CPE

Mme Lise LESOURD, CPE